# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 25 septembre 2014 4.4

#### PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

CLASSEMENT DE LA RUE ET DU PASSAGE ANNE FRANK

DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

ET TRANSFERT DE PROPRIETE

APPROBATION

Christian SEON, conseiller municipal, expose à l'assemblée :

**"**Par délibération du 19 mai 2011, le conseil municipal a approuvé le principe de classement, à titre de régularisation, de plusieurs voies et notamment d’une partie de la **rue et du passage Anne Frank** – parcelles **126, 130, 132, 133 et 136 de la section BB.**

Une enquête publique s’est déroulée du 23 mai au 8 juin 2011 inclus ; aucune observation n’a été formulée pendant la durée de l’enquête.

Le commissaire-enquêteur, René BENETIERE, a rendu un avis très favorable sur les projets de classement.

Les parcelles concernées doivent faire l’objet d’un transfert de propriété permettant ainsi à la ville de Riorges d’être propriétaire d'une partie de l’emprise des voies.

**Origine de propriété**

Les parcelles cadastrées BB 126, BB 130, BB 132, BB 133 et BB 136 appartiennent à la Société d’Aménagement Foncier BAMA EQUIPEMENT (S.A.F), Société Anonyme, dont le siège social est à Paris (15ème), 33 avenue du Maine, Tour Maine Montparnasse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 338 069 164, aux termes d’un acte d’apport fusion par la Société Anonyme BAMA à la S.A.F BAMA EQUIPEMENT reçu par Maître SERRE le 30 octobre 1991, enregistré et publié au bureau des hypothèques de Roanne le 4 mars 1992, volume 1992 P n° 1059.

*Origine antérieure : Le bien appartenait à la Société Anonyme BAMA dont le siège social était à Paris (15ème) 33 rue du Maine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n°B 692 024 482, par suite de l’acquisition qu’elle en avait faite de Madame ATHENOR Charlotte Marie Madeleine née à Sainte Foy les Lyon le 12 mars 1910, en religion Sœur Grégoire de l’Ordre des Bénédictins, aux termes d’un acte reçu par Maître MERLE et Maître JALENQUES le 4 juillet 1986, enregistré et publié au bureau des hypothèques de Roanne le 26 septembre 1986 volume 6319 n°21. Madame ATHENOR Charlotte Marie Madeleine en était devenue propriétaire suivant acte reçu par Maître AUBRY et Maître PEILLON le   
17 avril 1948, enregistré et publié au bureau des hypothèques de Roanne le 19 mai 1948, volume 2383 n°1.***"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. prononce le classement dans le domaine public communal d’une partie de la rue et du passage Anne Frank ;
2. approuve le transfert de propriété correspondant.